

DEMANDE DE VISA LONG SEJOUR POUR ÉTUDES

LISTE DES DOCUMENTS À PRÉSENTER  
EN 2 JEUX SÉPARÉS (ORIGINAL+ 1 COPIE) ET TRIÉS DANS L'ORDRE SUIVANT :

1.	La présente liste sur laquelle vous aurez coché la présence de chaque document et de chaque photocopie que vous présentez
<input type="checkbox"/>	
2.	<b>Formulaire de demande de visa de long séjour</b> dûment rempli en ligne sur France-Visa et imprimer le formulaire
<input type="checkbox"/>	
3.	<b>1 photographie</b> d'identité récente couleur sur fond blanc de format 35X45mm
<input type="checkbox"/>	
4.	<u>ORIGINAL + 1 PHOTOCOPIE</u> : <b>Passeport</b> émis il y a moins de 10 ans ayant encore au minimum <b>un an et 3 mois de validité</b> + photocopie des pages contenant les données personnelles
<input type="checkbox"/>	
5.	Dernier <b>diplôme</b> , baccalauréat ou titre admis en équivalence (HSC)
<input type="checkbox"/>	
6.	Attestation de préinscription générée par l'application « Etudes en France » mentionnant le n° d' <b>identifiant EEF MU25-XXXXX (CAMPUS FRANCE)</b>
<input type="checkbox"/>	
7.	<u>PHOTOCOPIE</u> : <b>Justificatifs des moyens d'existence</b> :
<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pour les <u>boursiers</u>: attestation de bourse précisant son montant et sa durée,</li><li>• Pour les autres étudiants <b>un minimum mensuel de 615 euros</b> est exigé, l'<b>Attestation bancaire</b> dont le modèle est disponible sur le site de Campus France doit être délivrée par la banque de la personne qui finance les études,</li><li>• Relevés bancaires sur les trois derniers mois de la personne prenant en charge l'étudiant.</li></ul>
8.	<u>PHOTOCOPIE</u> : document expliquant le mode d' <b>hébergement</b> pendant <b>le premier mois</b> en France (réservation d'hôtel, contrat de bail, attestation/engagement sur l'honneur de l'hébergeant - de l'établissement/institution ou particulier) - ou lettre explicative de l'étudiant sur la manière dont il envisage de se loger.
<input type="checkbox"/>	
9.	Attestation de prise en charge dûment signée par la personne finançant les études.
<input type="checkbox"/>	
10.	Couverture médicale pour deux à trois mois à partir de la date d'arrivée en France.
<input type="checkbox"/>	

- Pour déposer votre demande de visa, merci de bien vouloir prendre rendez-vous en ligne à partir du site de l'ambassade ou celui de campus France.
- Vous devez déposer personnellement votre demande puisque nous relevons vos empreintes digitales.
- **Frais de dossier (non-remboursables)** : contrevaieur de **50 € en ROUPIES** sauf cas de gratuité (boursiers).